



Responsabilité civile des parents d'un enfant mineur

Par **abdel71100**, le **22/10/2008** à **19:25**

bonsoir! j'aimerais avoir une reponse a une question que je me pose! voila
j'ai eu un divorce en 1993 avec la garde totale de mes 3enfants mon ex a ete dechu des droits parentales et me verse a l'heure actuelle une pension pour mes enfants mais a ce jour elle a fait enquette car mes enfants on atteind l'age majoritée mais ce qui se passe c'est que sur ces 3 enfts une est mariée le 2eme est en formation dans un centre ou il perçoit 300 euros 150 e tous les mois et 150e bloqué jusqu'a la fin de sa formation et le 3eme est avec moi ou il ne perçoit rien du moin a part que je percois sur lui aux allocations familiale leur mere m'envoye une somme de 110 euros par mois a savoir pour un seul enfant car elle a reussit a me faire enlever l'autre pension dans la mesure ou mon fils suit une formation! mais a savoir que cela m'ingembre des frais pour lui comme son train ces cigarettes et le quotidiens car il se trouve aussi chez moi et le dernier lui ne fait rien a part quil a eu des demeler avec la justice en etant mineur et maintenant cela tombe comme les proces! alors j'aimerais savoir ci ces condamnations dont mon fils a eux! es ce que c'est aussi bien le pere et la mere qui doit faire face ou bien uniquement moi comme ils sont a ma charge merci de me repondre